Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin

de la Société suisse de préhistoire et

d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera

di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 11 (1988)

Heft: 1

Artikel: Trois tombes néolithiques de types Chamblandes à Saint-Léonard VS

Autor: Corboud, Pierre / Leemans, Evelyne / Simon, Christian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-9930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS

Pierre Corboud, Evelyne Leemans, Christian Simon, Christiane Kramar, Alberto Susini et Charles-Albert Baud

Bien avant la découverte des trois tombes Néolithique moyen au lieu-dit les Bâtiments, la région de Saint-Léonard était déjà célèbre par les trouvailles de vestiges préhistoriques, localisés sur le versant nord de la plaine du Rhône et sur le flanc ouest de la vallée de la Lienne. Les différents sites identifiés et étudiés entre 1957 et 1977 constituent un ensemble archéologique d'un intérêt remarquable, malgré le caractère fortuit des découvertes.

Le Néolithique moyen est présent dans la plupart des sites préhistoriques signalés dans cette zone, ils témoignent d'une occupation relativement permanente (fosses-silos sur la colline de Sur-le-Grand Pré, roche à gravures, etc.). A part la trouvaille isolée dans la vallée de la Lienne de deux tombes en coffre de type Chamblandes, réutilisées par les porteurs de la Civilisation Campaniforme, aucun témoignage de nécropole à mettre en relation avec l'occupation néolithique des sites de Saint-Léonard n'avait été signalé avant 1975¹.

Les fouilles de Marc-R. Sauter, réalisées entre 1957 et 1962 sur la colline de Sur-le-Grand Pré dominant la vallée du Rhône à l'est de Saint-Léonard ont mis en évidence un complexe de 53 fosses-silos creusées dans le limon loessique recouvrant par endroits la colline de quartzite (fig. 1, point 1). L'ensemble de ces structures occupait une bande de terrain d'environ 5 m de largeur par 40 m de long, comprise dans une dépression du rocher; malgré l'absence de trous de poteaux ou d'autres restes architecturaux, le site de la colline de Sur-le-Grand Pré peut être interprété comme étant un lieu d'habitat. Le matériel archéologique appartient au Néolithique moyen II, soit à la phase dite »Saint-Léonard« de la Civilisation de Cortaillod². Signalons encore une petite ciste, ne contenant plus d'ossements; ce coffre est à rapprocher des tombes d'enfants trouvées autour des cabanes Néolithique moyen du site du Petit-Chasseur à Sion. La roche gravée de la Crête des Barmes est située en contrebas de la colline du Grand Pré, environ 200 m au sud-ouest (fig. 1, point 3). Parmi les quelque 30 motifs

piquetés, encore conservés sur une surface de calcaire dolomitique polie par le glacier, environ un tiers a été attribué au Néolithique moyen par rapprochement avec des motifs semblables relevés sur les menhirs du chemin des Collines à Sion³. Les autres vestiges d'habitat néolithique connus dans la région de Saint-Léonard ont été signalés en 1961, à environ 300 m à l'ouest des tombes des Bâtiments (fig. 1, point 2). Il s'agit des restes de deux foyers, accompagnés d'ossements d'animaux et de tessons de céramique attribuables au Néolithique moyen II⁴.

La découverte, de 1975 à 1977, de trois tombes en ciste appartenant à une nécropole du Néolithique moyen située à proximité des trouvailles citées plus haut complète ainsi le tableau déjà riche d'une des premières phases de peuplement préhistorique valaisan.

Les tombes des Bâtiments ont été étudiées dans des conditions difficiles, qui ont parfois nui à l'homogénéité des informations récoltées, les trois coffres mis au jour ne représentent certainement qu'une part très modeste d'une vaste nécropole encore conservée sous une zone de lotissements récents. Pourtant, les données originales qu'elles fournissent par rapport aux autres tombes néolithiques de type Chamblandes découvertes dans le Valais méritent que l'on s'y attarde. Notamment le type d'inhumation comprenant une réutilisation des coffres, la présence d'un rituel d'incinération et l'abondance du mobilier funéraire font de cette nécropole une trouvaille remarquable pour la préhistoire de la haute vallée du Rhône.

L'étude qui suit présente une approche basée essentiellement sur les matériaux et documents récoltés au cours de trois brèves interventions sur le site. Malgré la mauvaise conservation des squelettes, les études anthropologiques tentent de tirer le maximum de données sur le mode d'inhumation et les conditions d'incinération des ossements retrouvés dans une des tombes. Nous avons volontairement limité les comparaisons avec d'autres nécropoles de ce type et de cette époque, les découvertes récentes et les travaux de synthèse en cours sur le Néolithique moyen de la vallée du Rhône fourniront un cadre plus adéquat à de tels parallèles.

La découverte et l'étude des tombes

Le lieu-dit les Bâtiments, où est survenue cette trouvaille, est situé à l'est du village de Saint-Léonard, sur le flanc nord de la vallée du Rhône (fig. 1). La première tombe a été découverte en fin juillet 1975, par Monsieur Pierre Pellaud, au cours du recreusement en sous-oeuvre de la cave de sa villa et de l'aménagement d'un »carnotzet«. Les deuxième et troisième sépultures sont apparues en septembre 1976. La fouille et l'étude des tombes sur le terrain se sont déroulées au cours de trois brèves campagnes: en août 1975, septembre 1976 et janvier 1977⁵.

L'altitude moyenne du sol de creusement des tombes est de 500 m, la profondeur de ce niveau par rapport au sol actuel est de 2 à 3 m et la pente du terrain naturel ne dépasse pas 7 degrés. La succession des couches, telle qu'elle a pu être observée dans la cave de Monsieur Pelaud, n'a pu être étudiée que sur une hauteur de 1 m environ du fait de la présence des murs d'une ancienne construction (fig. 7); les niveaux se présentent comme suit de haut en bas:

1 – limon loessoïde, de couleur brun-beige, fraction très fine dominante mais présence de quelques graviers roulés;

2 – fin niveau de graviers contenus dans une matrice limoneuse brune (env. 5 cm), en relation avec les remplissages des fosses des tombes au-dessus des dalles de couverture. Au contact des sépultures ce niveau devient plus gris et plus hétérogène;

3 – niveau de sable et graviers dans une matrice limoneuse brun-rouge (env. 5 cm);

4 – graviers anguleux pris dans une matrice limoneuse grise, probablement les alluvions de la Lienne.

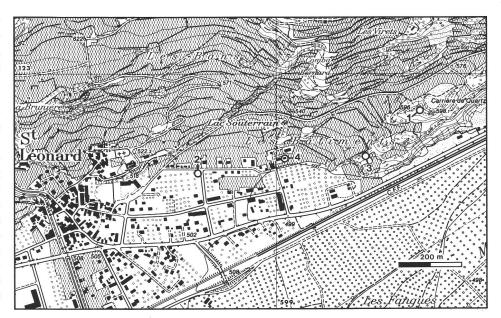
L'interprétation de cette courte séquence stratigraphique est très délicate compte tenu de sa faible extension. Il est pourtant possible de dégager, dans les grandes lignes, les conditions de dépôt des sédiments observés. A la base des coupes, les graviers gris observés sur une épaisseur maximale de 70 cm doivent appartenir

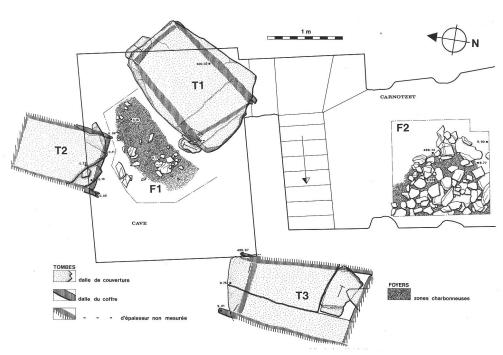
vraisemblablement aux alluvions de la rivière la Lienne, dont le cours actuel est situé 800 m plus à l'ouest du site (couche 4). Le niveau 3, formé de sables et graviers brun rouge est directement recoupé par les fossés de creusement des tombes (du moins pour les tombes 2 et 3 où cette observation a pu être réalisée); nous voyons là un sol préhistorique, antérieur à l'implantation des sépultures. Le remplissage hétérogène des fossés des tombes est constitué de graviers gris à bruns, qui comportent des matériaux issus du sol de construction et du substrat. Sur les bords des fossés, les quelques centimètres de graviers bruns à gris appartiennent à ce même remplissage (couche 2); on y observe une pédogénèse semblable à celle de la couche sous-jacente. Enfin, la couche 1 recouvre l'ensemble des niveaux déjà cités, son dépôt est postérieur à la dernière utilisation des tombes et scelle ainsi la nécropole. L'origine de cette formation est à chercher dans un colluvionnement issu de la pente, en dessus des tombes; ce dépôt est formé d'un limon fin loessoïde semblable à celui que l'on observe en surface du terrain actuel.

L'architecture des coffres

La première remarque qui s'impose est le soin considérable apporté à la construction des trois tombes étudiées. Le choix et la préparation des dalles des coffres a permis l'érection de cistes pratiquement étanches aux sédiments d'infiltration, cette qualité est certainement à mettre en relation avec l'utilisation répétée des coffres pour des inhumations successives. Ainsi, au moment de leur ouverture, les tombes 1 et 2 ne possédaient presque pas de remplissage autre que les individus et le mobilier funéraire déposé. La tombe 3, elle, montrait un remplissage de matériaux fins jusqu'à environ 10 cm de la dalle de couverture, ce limon s'est infiltré par une cassure de la couverture. Le remplissage est à rapprocher de la couche 1, du moins dans sa partie supérieure; il s'agit d'un limon loessoïde, déposé en fines strates, attestant ici un transport humide. On a observé à la base de ce niveau quelques centimètres de sables et graviers bruns (à rattacher à la couche 3?), dans lesquels apparaissaient les premiers ossements.

Pour les deux coffres où nous avons pu l'observer (tombes 2 et 3), le sol dans lequel ont été creusées les fosses de construction des sépultures se trouve plus haut que les bords des dalles du coffre. Pour la tombe 2 on note une profondeur de





La région de Saint-Léonard et la situation des trouvailles préhistoriques attribuées au Néolithique moyen. 1 Sur-le-Grand Pré, habitat étudié entre 1957 et 1962 par M.-R. Sauter. 2 Trouvaille en 1961 d'ossements animaux associés à des fragments de céramique Néolithique moyen. 3 Crête des Barmes, gravures préhistoriques et pierre à cupules. 4 Les Bâtiments, trois tombes en ciste étudiées de 1975 à 1977. Die Region Saint-Léonard mit den Fundstellen des mittleren Neolithikums. La zona di Saint-Léonard e la

La zona di Saint-Léonard e la posizione delle scoperte preistoriche del Neolitico medio.

fig. 2
Plan général de la zone fouillée,
emplacement des trois tombes
étudiées et des foyers en relation
avec les sépultures.
Gesamtplan der Grabung mit den
drei Gräbern und den Herdstellen,
die in Beziehung zu den Gräbern
stehen.
Pianta generale della zona scavata.
Posto delle tre tombe a cista
studiate e dei focolari in relazione
con le sepolture.

25 à 30 cm entre le sol de creusement et les bords du coffre, pour la tombe 3 cette valeur est au moins de 15 cm. Cette circonstance implique que les dalles de couvertures devaient être recouvertes par les matériaux de remplissage et n'étaient ainsi plus visibles à la surface du sol néolithique. On doit donc imaginer un système de repérage des tombes en surface afin de situer leur position pour les inhumations successives.

A ce propos, Monsieur Pellaud nous a signalé avoir trouvé une pierre allongée de 30 à 40 cm de hauteur, plantée verticalement devant la tombe 2; il pourrait s'agir d'un élément de repérage destiné à indiquer ce coffre. Cette observation est à rapprocher de la trouvaille, faite dans la nécropole de Corseaux-sur-Vevey VD, d'un bloc allongé de pierre schisteuse probablement planté devant une tombe pour en signaler la présence⁶. Malheureusement, pour les autres sépultures de Saint-Léonard, aucune observation semblable n'a pu être faite.

La roche utilisée pour la construction des cistes est principalement le schiste, abondant dans la région, à l'exception de la dalle de couverture de la tombe 1 qui est en marbre saccharoïde (ou calcaire dolomitique), probablement issu de la roche de la Crête des Barmes. Les dalles latérales sont soigneusement calées au moyen de quelques pierres et les angles des coffres ont été rendus étanches par des dallettes de schiste disposées entre les pierres du coffre et la dalle de couverture. L'orientation générale des tombes est très proche de l'axe nord-sud pour les tombes 2 et 3, mais la tombe 1 est plutôt orientée nord/ ouest-sud/est (fig. 2).

Le mode de construction des coffres est identique à celui observé pour la plupart des tombes de type Chamblandes étudiées dans le Valais et le Bassin lémanique: tout d'abord les deux dalles des extrémités étaient disposées dans la fosse dont le fond était aplani, puis les deux dalles latérales étaient appuyées contre les pierres des extrémités et calées au moyen d'un remplissage de blocs et de terre. La dalle de couverture venait ensuite posée sur les chants rectilignes des dalles du caisson ainsi formé, l'étanchéité pouvait encore être parfaite grâce à des petites dallettes glissées entre le coffre et la couverture.

Les foyers et leur relation avec les sépultures

Sur la faible surface de fouille excavée (environ 11 m²), deux foyers aménagés sont apparus au cours des travaux de creusement de la cave. Le premier foyer est situé entre les tombes 1 et 2; sa situation stratigraphique n'a pas pu être étudiée précisément, mais deux observations permettent pourtant de le placer chronologiquement par rapport à la construction des sépultures: le fossé de creusement de la tombe 1 recoupe le foyer 1, le sol de creusement de la tombe 2 est situé environ 20 cm plus haut que le fond du foyer 1.

Ces deux observations permettent de placer l'utilisation du foyer 1 avant le creusement de la tombe 1, mais avec un intervalle de temps probablement relativement court entre l'implantation de ces deux structures.

Le foyer 2 est situé à moins d'un mètre au sud-est de la tombe 3, mais il n'a pu être fouillé que dans sa moitié est.

Ce deuxième foyer contient beaucoup plus de pierres que le précédent et son extension complète pouvait atteindre environ 1.5 m de diamètre. Toutes les liaisons stratigraphiques ont été coupées entre cette structure et les tombes, la seule observation qui pourrait nous orienter sur sa situation chronologique est son altitude relative par rapport à la tombe la plus proche. Ainsi, on constate que les bords de ce foyer sont à la même altitude que le sommet de la dalle de couverture de la tombe 3, mais au moins 15 à 20 cm plus bas que le niveau de creusement de la fosse de cette tombe. Nous supposerons donc, en l'absence d'autres observations, que le foyer 2, comme le foyer 1, est très légèrement antérieur à la construction des trois tombes étu-

Signalons encore l'absence presque complète de matériel archéologique dans le remplissage des deux structures (2 esquilles d'os dans le foyer 2) et la présence d'une rubéfaction peu profonde du fond des foyers. Il n'a pas été possible de prélever assez de charbons de bois pour une datation par le C14, le contenu des foyers était constitué d'un limon cendreux sans éléments charbonneux conservés.

Tombe 1

La première tombe était recouverte par une dalle de marbre saccharoïde d'environ 11 cm d'épaisseur et dont le poids avoisinait 500 kg. Après l'enlèvement de cette dalle, nous avons constaté que le coffre ne contenait pratiquement pas de sédiments infiltrés, les ossements des individus inhumés étaient posés directement sur le gravier du fond de la tombe. La fouille s'est donc limitée à l'enlèvement des os et des objets archéologiques et au relevé photographique de chaque décapage d'ossements.

Les dimensions intérieures du coffre sont d'environ 130 cm pour la longueur et de 74 cm pour la largeur. Les dalles latérales du coffre ont été taillées dans un schiste dont l'épaisseur varie entre 5 et 10 cm; le fond de la tombe ne possède aucun aménagement particulier.

L'absence de remplissage sédimentaire dans la sépulture a été très défavorable pour la conservation des ossements; tous les éléments des squelettes sont fragmentés et ont subi en outre l'action des eaux d'infiltration, ce qui ne facilite pas l'observation du mode d'inhumation et de la position des individus (fig. 3). Au total quatre corps ont été déposés dans la tombe 1 et ceci au cours de deux à quatre phases de dépôts successifs

Etude anthropologique: L'identification des individus a montré la répartition suivante:

- 3 adultes appartenant à la classe d'âge 50 - 70 ans, soit 1 homme et 2 femmes;

- 1 jeune homme de la classe d'âge 15 – 19 ans. Si les 3 adultes appartiennent à la même classe d'âge, cela vient du fait que nous n'avons pu utiliser qu'un seul indicateur de détermination pour chacun d'eux (aspect de la symphyse pubienne⁷). Dans ce cas-là, la détermination de l'âge est moins précise et les marges de variation sont plus larges.

Nous pouvons cependant préciser – grâce à l'observation de la dentition⁸ et de la structure interne du fémur⁹ – qu'une des femmes est certainement plus âgée que les deux autres sujets. Le qui concerne l'ordre de dépôt des individus dans la tombe, il est probable qu'il suive l'état de conservation:

 le squelette du jeune homme (1A) est le moins bien conservé et le plus perturbé. Il occupe également une position plus basse et plus centrale dans la tombe;

 les ossements de la femme la plus jeune (1B) sont également assez perturbés et la colonne vertébrale semble placée plus profondément que celle des deux sujets restants;

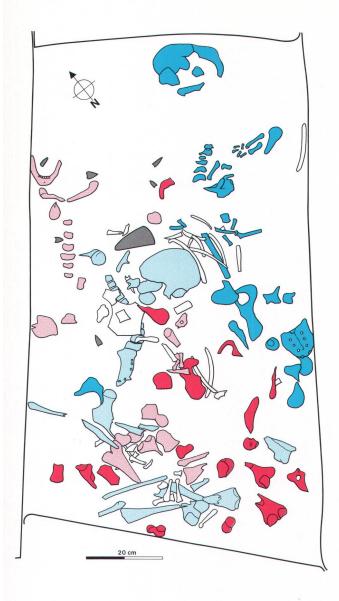
– la colonne de la femme la plus âgée (1C) est en connexion et le crâne est bien conservé;

 le squelette de l'homme (1D) est le mieux conservé, le plus compact et la colonne est en connexion anatomique; il semble avoir été placé au-dessus des autres.

Dans l'ordre de conservation viennent les sujets suivants (du moins bien au mieux conservé): 1A, 1B, 1C et 1D. Il est probable que l'ordre de dépôt ait été le même, à moins qu'il n'ait eu lieu en deux temps: les sujets 1A et 1B, et les sujets 1C et 1D. Il est intéressant de remarquer qu'excepté le jeune homme, les occupants de cette tombe sont assez âgés. Et que de plus, si nos déductions sont exactes, ce sont les sujets les plus vieux qui ont été déposés en dernier dans la tombe.

Mobilier archéologique: La tombe 1 a livré un matériel funéraire composé de 7 pointes de flèches, dont 6 en silex et une en roche verte, ainsi qu'une hache en serpentine polie (fig. 8). En plus de ce matériel lithique, nous avons récolté un fragment de côte de bovidé dans l'angle nord-est de la sépulture (en blanc, en haut à droite sur la fig. 3).

La découverte la plus étonnante de cet ensemble est la série de perles blanches en graines de grémil bleu (lithospermum purpureo-coeruleum aussi appelé »herbe aux perles«, fig. 12). La plupart de ces perles, très fragiles, étaient brisées au moment de leur découverte, mais on peut estimer leur nombre à environ une centaine. La situation de cette parure dans la tombe est difficile à préciser; compte tenu de l'absence de sédimentation, les perles ont roulé et se sont concentrées dans les dépressions, elles n'étaient donc plus en position d'origine. Pour-



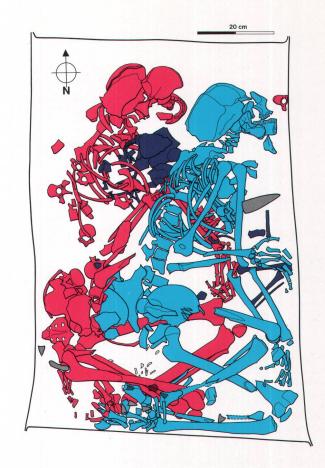


fig. 3 Tombe 1: situation des squelettes et du mobilier archéologique. En rouge l'individu 1A, en rouge clair 1B, en bleu clair 1C, et en bleu 1D; les outils en pierre taillée ou polie sont représentés en grisé. Grab 1: Skelette und Beigaben. Rot: Individuum 1A, hellrot: Individuum 1B, hellblau: Individuum 1C, blau: Individuum 1D. Die Beigaben sind grau angegeben.
Tomba 1: posizione dei scheletri e del corredo. In rosso l'individuo 1A, in rosso chiaro 1B, in blu chiaro 1C, e in blu 1D. Gli oggetti in pietra sono et du mobilier archéologique. En

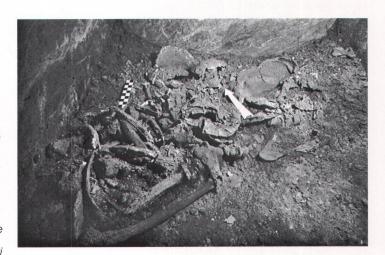
e in blu 1D. Gli oggetti in pietra sono

indicati in grigio.

fig. 4 Tombe 2: situation des squelettes et du mobilier archéologique. En rouge l'individu 1A, en violet 1B, en bleu 1C, les outils en pierre taillée ou polie sont representés

taillée ou polie sont representés en grisé.
Grab 2: Skelette und Beigaben.
Rot: Individuum 1A, violett: Individuum 1B, blau: Individuum 1C. Die Beigaben sind grau angegeben.
Tomba 2: posizione degli scheletri e del corredo. In rosso l'individuo 1A in violetto 1B in blu 1C. duo 1A, in violetto 1B, in blu 1C. Gli oggetti in pietra sono indicati in grigio.

fig. 5 Situation des ossements dans la Die Lage der Skelette in Grab 2. Posizione delle ossa nella tomba 2.



tant, il est à noter que la concentration la plus importante se trouvait à la hauteur des côtes des individus inhumés.

Tombe 2

La deuxième tombe découverte se trouvait engagée sous le mur de fondation d'une construction antérieure à la maison de Monsieur Pellaud, il n'a donc pas été possible de soulever la dalle de couverture pour l'étudier. Ainsi, nous avons dégagé et retiré la dalle sud de cette sépulture

afin de la fouiller par le côté.

Comme pour la tombe 1, ce deuxième coffre ne contenait pas de remplissage sédimentaire, par contre il renfermait des ossements dans un meilleur état de conservation, malgré leur relative fragilité. La construction de ce coffre est identique à celle de la tombe 1. En revanche, sa dalle de couverture est en schiste, soit la même roche que celles des dalles latérales des deux tombes. Les dimensions intérieures de la tombe 2 sont de 102 x 68 cm. Au total, trois individus y ont été inhumés, apparemment au cours de trois dépôts successifs; il s'agit de deux adultes et d'un enfant (fig. 4).

Etude anthropologique: Les 2 sujets adultes de la tombe - un homme et une femme - appar-

tiennent à la classe d'âge 30 – 50 ans. Les quelques sutures crâniennes que nous avons pu observer sont ouvertes, ce qui parle en faveur de sujets jeunes, de moins de 30 ans¹⁰ Par contre, nous n'avons pas de concordance avec le tissu médullaire de l'os (humérus et fémur), ce qui donne un âge plus avancé chez les 2 sujets¹¹. Cependant, nous savons que la méthode qui utilise les synostoses crâniennes peut, dans certains cas, rajeunir les individus¹². Ainsi pour les Néolithiques, on constate une proportion trop élevée (40 %) de sutures crâniennes non synostosées, ce qui ne peut pas être interprété comme étant le pourcentage de population décédée à moins de 20 ans¹³. Mais, d'autre part, les marges de variation pour un indicateur étant très larges, il est impossible de déterminer l'âge avec précision.

C'est pourquoi, après ce qui a été dit plus haut et l'observation de la denture, nous pensons que ces sujets sont inclus dans la première moitié de la classe. D'autre part, la femme (2B) semble un

peu plus jeune que l'homme (2A).

Les tailles calculées selon Manouvrier¹⁴ sont: petite pour l'homme, 154 cm, moyenne pour la femme, 155 cm. L'ossature est peu robuste chez les deux sujets.

Le troisième occupant de la tombe (2C) est un jeune enfant de 14 à 15 mois (éruption dentaire,

d'après Olivier¹⁵)

Les os sont très fragmentés, mais la taille ap-proximative a pu être calculée; elle est donnée

ici à titre indicatif: 75 cm¹⁶

L'ordre de dépôt des individus dans la tombe est le suivant: tout d'abord la femme (2B), ensuite l'enfant (2C) et finalement l'homme (2A). Contrairement à la tombe 1, la bonne conservation des squelettes dans cette deuxième sépulture permet d'affirmer que les inhumations ont eu lieu au cours de trois phases successives car, chaque fois, les ossements plus anciens ont été légèrement déplacés par le nouveau dépôt.

Mobilier archéologique: La tombe 2 possède un mobilier encore plus abondant que celui de la précédente, au total 7 pointes de flèches dont 2 en silex, 2 en roche verte, 2 en cristal de roche et une en quartzite; une lame non retouchée en silex, un éclat de cristal de roche et une hache polie en serpentine (fig. 9). Pour compléter ce matériel lithique, ajoutons la trouvaille de quelques ossements d'oiseaux, relevés dans la partie sud de la tombe.

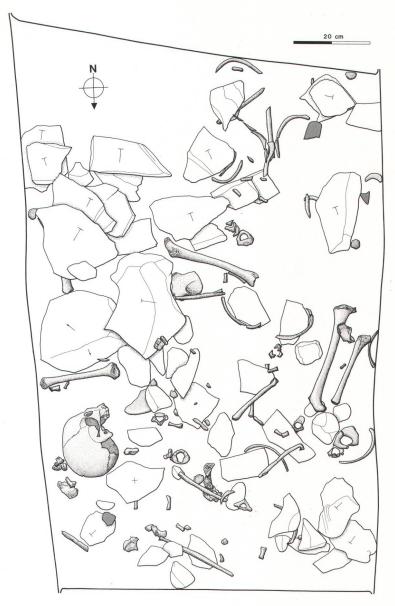


fig. 6 Tombe 3: position du squelette non dans la tombe 3. incinéré déposé dans la tombe 3. Les fragments d'os incinérés formaient une couche d'épaisseur assez régulière, sous le squelette. Les outils en pierre taillée ou polie sont représentés en grisé. Grab 3: Die Lage des nicht kremierten Skelettes. Tomba 3: posizione del scheletro non cremato deposto nella tomba 3.

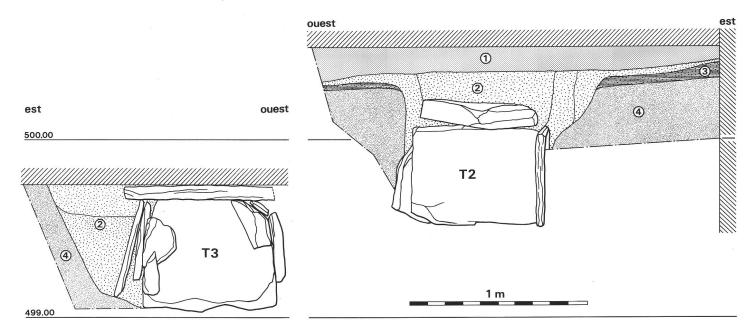


fig. 7 Stratigraphies en relation avec les tombes 2 et 3. Couche 1: limon loessoïde; couche 2: remplissage de graviers et limon brun; couche 3: sables et graviers brun-rouge; couche 4: remplissage de graviers et limon gris.

Die Stratigraphie zu den Gräbern 2 und 3. Stratigrafia relativa alle tombe 2 e 3

Comme c'était le cas pour la tombe 1, nous avons récolté dans le fond de la tombe 1 un grand nombre de perles en grémil bleu; leur position est localisée à la hauteur du bassin des individus adultes. Il a été possible d'en situer environ 80 par rapport aux squelettes, on peut avancer l'hypothèse que ces perles étaient cousues sur un vêtement ou sur une ceinture (fig. 11).

Tombe 3

La tombe 3 se trouvait dans des conditions d'accessibilité semblables à celle de la tombe 2, c'est-à-dire sous le mur de fondation de la cave. Pour ouvrir ce nouveau coffre nous avons procédé de manière identique, en faisant basculer la dalle latérale nord de la tombe et en pratiquant une fouille horizontale par un petit côté du coffre. La construction de la tombe 3 est semblable à celle des autres cistes et ses dimensions intérieures sont d'environ 140 cm pour la longueur et de 90 pour la largeur. Cette fois le coffre était rempli de sédiments infiltrés, jusqu'à environ 10 cm de la dalle de couverture. Un limon très fin loessoïde avait pénétré par une cassure de la dalle de couverture. Un seul individu avait été inhumé dans cette tombe; le squelette n'est d'ailleurs pas complet et les restes osseux sont répartis sans aucune connexion anatomique sur l'ensemble du fond de la tombe. Un certain nombre de blocs de pierre étaient déposés, épars sur le sol de la tombe, au même niveau que les restes osseux; ces pierres sont très probablement en liaison avec l'inhumation car elles n'auraient pas pu tomber par la fente dans la dalle de couverture.

La particularité remarquable de cette troisième sépulture, est la présence sous les premiers restes osseux apparus d'une couche régulière de fragments d'ossements humains *incinérés*. Ces restes appartiennent à trois individus distincts

Etude anthropologique: L'individu dont les ossements ne sont pas incinérés est un enfant de la classe d'âge 10 – 14 ans, plus précisément de 10 ans environ¹⁷. La stature, donnée à titre indicatif, est de 118 cm.

Dans la tombe reposaient également des ossements incinérés d'un homme et d'une femme d'âge indéterminé et d'un enfant âgé de 10 – 12 ans.

Les ossements incinérés retrouvés dans le fond de la tombe 3 sont répartis préférentiellement au centre de la sépulture.

Après tamisage des ossements pour éliminer la poussière et les trop petits fragments, nous en avons dénombré 1367; leur poids total est de 1099.6 grammes, leur poids moyen de 0.8 gramme. Ceci indique une très forte fragmentation des restes osseux.

Parmi ceux-ci, nous avons tenté de déterminer les plus caractéristiques pour savoir s'il existait une sélection de certaines parties du squelette lors du dépôt définitif. Par rapport au poids total des ossements, 36 % ont pu être déterminés et 14 % par rapport au nombre total de fragments. La représentativité des différents os est fonction des caractères morphologiques de chaque type d'os, certains os étant plus facilement reconnaissables que d'autres. En faisant des pesées par type d'os on devrait obtenir une meilleure idée de la représentativité des os. Le tableau ci-dessous montre que ce sont les os de la boîte crânienne qui sont les mieux représentés, puis les os du bras, des jambes et enfin les vertèbres et les côtes. L'observation de ces fréquences ne fait pas ressortir de catégorie d'os préférentielle; il semble que tous les os incinérés ont été déposés dans la tombe.

Os déterminés	nombre	poids (grammes)	% poids du total
crâne et mandibule humérus radius-cubitus fémur tibia vertèbres côtes divers (restes du squelette)	86 22 20 12 15 6 22	121.4 97.1 52.0 37.0 57.7 4.1 19.4	11.04 8.83 4.73 3.36 5.25 0.37 1.76

Dénombrement des individus: Pour pouvoir définir si plusieurs individus ont été incinérés en même temps, il faudrait trouver des ossements homologues et de même latéralité. Nous avons pu en déterminer quelques-uns.

Au niveau crânien:

- 2 rochers droits
- 2 sujets adultes
- 2 fragments de temporaux gauches
 2 sujets adultes
- 2 fragments d'occipital (centre)
 2 sujets adultes

Mandibule:

- 1 fragment de mandibule robuste premier sujet
- 1 fragment de mandibule gracile second sujet
- 1 fragment de mandibule de sujet non-adulte (alvéole de canine lactéale) troisième sujet

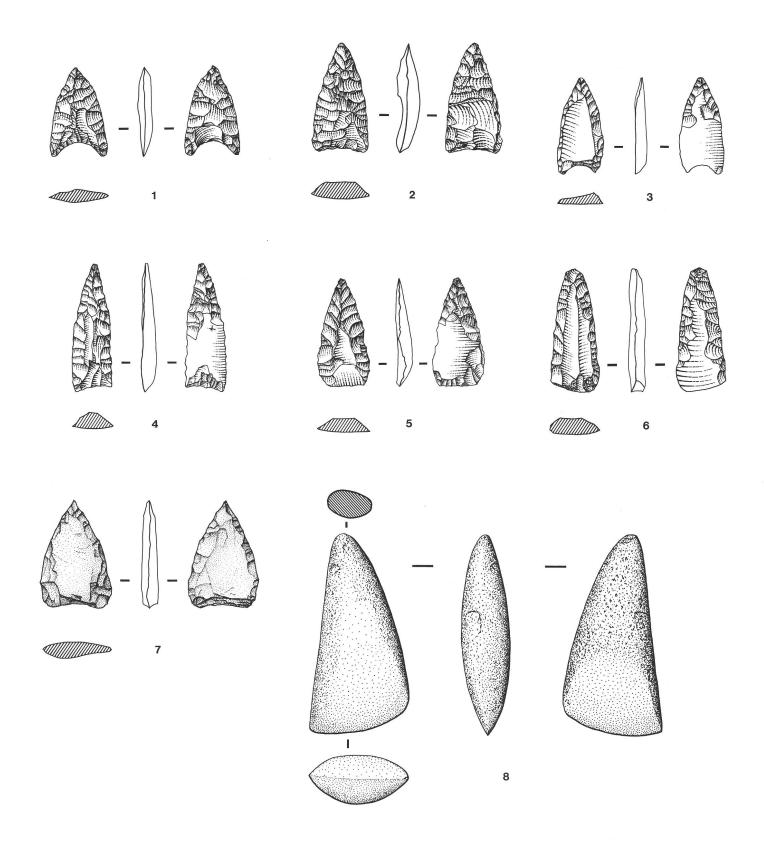
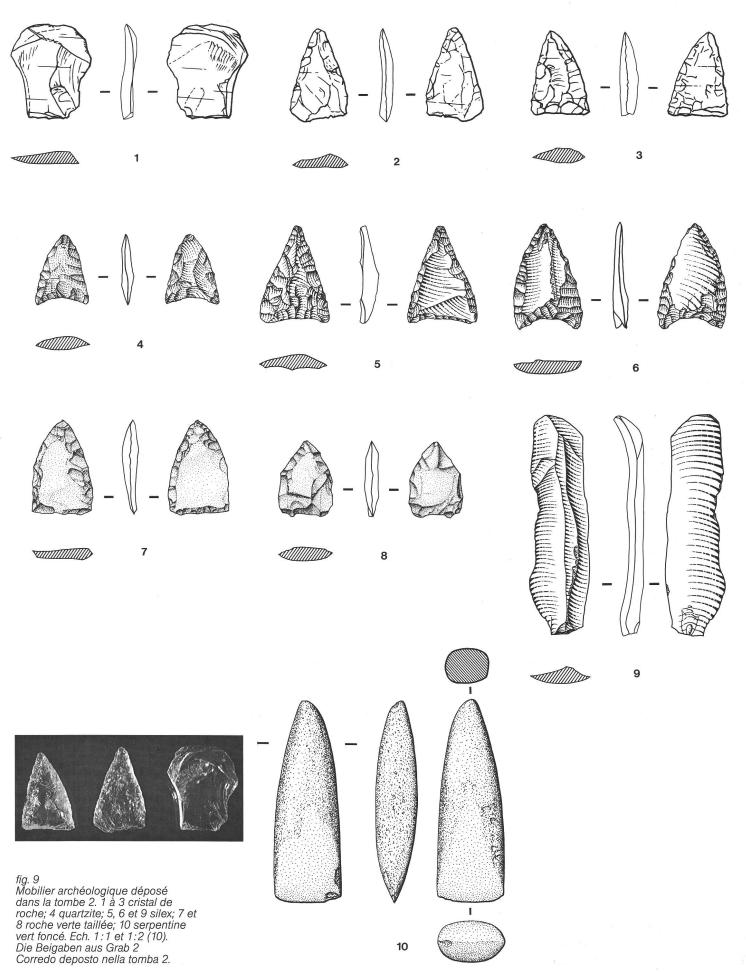


fig. 8
Mobilier archéologique déposé
dans la tombe 1. 1 à 6 silex; 7 roche
verte taillée; 8 serpentine vert
foncé. Ech. 1:1 et 1:2 (8).
Die Beigaben aus Grab 1.
Corredo deposto nella tomba 1.



Squelette post-crânien:

- des ossements post-crâniens robustes et graciles
- 1 humérus (tête et épiphyse distale) gracile mais adulte
- 1 fragment de vertèbre cervicale et 1 de diaphyse d'humérus d'un sujet juvénile.

Ces quelques éléments nous permettent d'attester la présence de trois squelettes incinérés: un homme et une femme ainsi qu'un enfant de 10 – 12 ans.

Mobilier archéologique: Le matériel archéologique retrouvé dans cette tombe est considérablement plus modeste que celui provenant des deux autres sépultures. Les outils en pierre se limitent à une pointe de flèche en silex, ayant subi l'action du feu, et à un fragment de hache polie en serpentine, conservé au niveau du tranchant. Signalons encore la trouvaille d'un tesson de céramique à surface lustrée mais sans élément typologique reconnaissable, un fragment de mandibule de mouton et un métacarpe d'ours brun. Contrairement aux deux autres tombes aucune perle en grémil bleu n'a été observée sur le fond du coffre.

Analyse morphologique des fragments osseux incinérés de la tombe 3

L'interprétation des analyses morphologiques des restes osseux¹⁸ nous permet de supposer deux phases successives du rituel funéraire: premièrement une inhumation avec attaque par les bactéries du sol¹⁹. suivie plus tard d'une crémation secondaire avec exposition à une température élevée²⁰. Celle-ci a probablement eu lieu sur des ossements secs. Dans ce cas, le bûcher peut être plus petit que celui qui est utilisé lors de l'incinération du corps entier où il faut d'abord oxyder toute la matière organique; un bon foyer bien alimenté suffit. Il y a donc eu tout d'abord un dépôt des cadavres; quand les os étaient décharnés et secs, ils ont été exhumés et calcinés sur un foyer important, ensuite les fragments ont été repris et dispersés sur le fond de la tombe 3. Un nouveau cadavre a été déposé sur ces fragments par la suite.

Ce rituel est similaire à celui observé sur des ossements du dolmen MVI du Petit-Chasseur au Bronze ancien, mais dans ce cas les os secs ont été brûlés à une température relativment faible entre 230 et 400° C, c'est-à-dire qu'on les a laissés peu de temps sur un feu de faible importance²¹.

La pathologie présentée par les ossements

Le mauvais état de conservation de ces squelettes, fragmentés et érodés, ne permet qu'une étude partielle de la pathologie qu'ils pouvaient présenter. Que ce soit au niveau dentaire ou osseux, nos observations ne sont donc qu'un reflet incomplet de ce que ces ossements auraient pu nous apprendre. Certains stigmates pathologiques nous donnent, néanmoins, quelques indications intéressantes.

Pathologie dentaire et parodontale: On peut observer les régions dentaires de seulement cinq sujets: trois adultes, un adolescent et le nourrisson²².

La denture des enfants est saine; celle des adultes, fortement abrasée, surtout au niveau des dents antérieures, présente des atteintes (abcès, parodontose) pouvant expliquer la perte de plusieurs dents chez les sujets féminins 1C et 2B.

Pathologie osseuse et ostéo-articulaire: Les ossements dont nous disposons ne montrent aucune lésion tumorale, aucun traumatisme et quasiment aucune atteinte articulaire, seuls les restes vertébraux de la femme de la tombe 2 (sujet 2B) présentant des modifications de quelques surfaces articulaires cervicales, signant une arthrose.

L'adolescent de la tombe 1 (sujet 1A) présente, sur son condyle fémoral externe gauche, une érosion limitée dont l'aspect macroscopique évoque une ostéochondrose disséquante (le diagnostic devra être confirmé par l'étude radiologique et microscopique), témoin d'un trouble localisé de la croissance.

Les cribra orbitalia, petites perforations des plafonds orbitaires, indicateurs de l'état de santé liés à un éventuel désordre nutritionnel et/ou infectieux²³, sont présentes chez deux sujets sur les quatre que l'on peut observer: la femme 1C et l'enfant 3D.

Chaque sujet adulte présente une ou plusieurs variations squelettiques, malformations congénitales mineures probablement peu handicapantes: une sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire (sujet 1D, fig. 13), une soudure imparfaite des arcs postérieurs des dernières vertèbres sacrées (spina bifida sacré partiel) (sujets 1B, 1C et 2A), la perforation d'un sternum (sujet 2B) et des défauts d'ossification des rotules (patella partita, caractérisée par une encoche dans l'angle supéro-externe de la rotule, chez un sujet de la tombe 1 et le sujet 2B, fig. 14).

Etude démographique des individus inhumés

Le sous-sol de la villa Pellaud a livré 11 individus répartis en 3 tombes. Nous y avons distingué 4 femmes, 4 hommes et 3 enfants, tous en mauvais état de conservation. L'état très dégradé des squelettes ne permettant de relever qu'un nombre res-

treint de mensurations, la description de leur morphologie sera peu détaillée. Et bien que le nombre de sujets soit faible, cette analyse porte principalement sur l'aspect démographique.

Toutes les tombes étaient collectives et contenaient respectivement 4, 3 et 4 individus. La tombe 1 présentait en outre le désavantage d'avoir subi des pénétrations intermittentes d'eau. On y dénotait un grand bouleversement des individus – leur nombre et leur position paraissant très confus – et une forte érosion. Les os n'étant pas en connexion et aucune différence de niveaux n'étant visible, l'identification des individus s'est avérée malaisée.

Afin de les dénombrer, de restituer leur position et éventuellement l'ordre de leur dépôt, il a fallu procéder à une reconstitution progressive de la sépulture. Pour ce faire, nous avons utilisé des photographies agrandies de la fouille, ainsi que des plans en réduction, de différentes couleurs, obtenus par la reproduction des fragments d'os à leur grandeur réelle. Ceux-ci ont permis de juger si l'attribution des os aux individus était compatible avec leur position dans la tombe. Parallèlement, le groupement des os par types et par côtés a permis d'établir à quatre le nombre des individus.

La tombe 2 contenait 2 adultes et 1 enfant. Les crânes étaient très fragmentés, seulement quelques os longs étaient entièrement conservés.

La tombe 3 contenait un squelette d'enfant partiellement conservé: certains os longs, la mandibule et la base de l'os occipital manquaient. Il reposait sur des ossements carbonisés appartenant à un homme, une femme et un enfant.

Conclusion: Nous sommes en présence de 11 sujets dont la piètre conservation a entravé la bonne marche de notre étude. Elle n'a pas permis l'observation des caractères épigénétiques crâniens²⁴ qui permettent de mettre en évidence les relations existant entre les individus. Ceci est regrettable car, dans le cas de sépultures collectives, il aurait été intéressant d'examiner la possibilité que des liens familiaux existent entre les occupants. En particulier pour les tombes 2 et 3 contenant respectivement 1 homme, 1 femme, 1 enfant et 1 homme, 1 femme et 2 enfants.

D'autre part, en raison du faible nombre de mensurations relevées, nous ne disposions que de peu de données métriques. Il n'a pas été possible d'inclure nos individus dans une étude comparative avec d'autres Néolithiques. Il est donc difficile de dire si ces sujets s'intègrent ou non dans le cadre morphologique connu au Néolithique

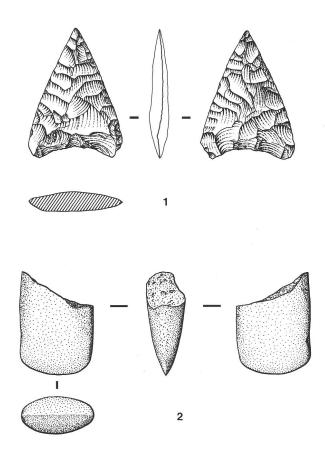


fig. 10 Mobilier archéologique déposé dans la tombe 3. 1 silex brûlé; 2 serpentine vert clair. Ech. 1:1 (1) resp. 1:2 (2). Die Beigaben aus Grab 3. Corredo deposto nella tomba 3.

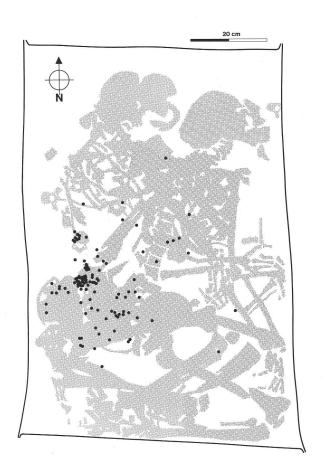


fig. 11
Répartition des perles de grémil bleu dans la tombe 2 (lithospermum purpureo-coeruleum L.), environ 100 perles. Die Lage der Perlen aus blauem Steinsamen.
Distribuzione delle perle di lithospermum nella tomba 2.

moyen – sujets graciles, de petite taille, de type méditerranéen²⁵. Cependant, étant donné la petite taille et la faible robustesse de nos individus, il ne semble pas qu'ils soient très différents de la morphologie générale des Néolithiques.

Le matériel archéologique

Le mobilier funéraire récolté dans les cistes des Bâtiments représente un ensemble d'objets lithiques d'une qualité remarquable, qu'il est rare d'observer dans une fouille aussi limitée. Au total 15 pointes de flèches proviennent des trois tombes; la matière première utilisée est très diversifiée: nous trouvons le silex pour 9 pièces, la roche verte pour 3 pointes, le cristal de roche pour 2 objets et la quartzite pour la

dernière. Le silex, utilisé pour la majorité des pointes de flèches, est d'origine et de couleur très variées: beige clair, beige, beige-brun, gris-brun, gris, gris foncé. Citons encore, pour compléter cet inventaire, une lame de silex beige-brun, non retouchée et un éclat de cristal de roche.

La technique de taille et la forme des pointes en silex sont relativement homogènes: retouches bifaciales plus envahissantes sur l'avers que sur le revers, bords concaves à rectilignes et base concave peu marquée, à l'exception d'une seule pièce. Les pointes en roche verte et en cristal de roche respectent les formes adoptées pour le silex, avec un type de taille plus adapté à ces matières ingrates²⁶. Le site de Sur-le-Grand Pré avait déjà livré des pointes de flèches en roche verte ainsi que quelques pointes en cristal de roche d'un type comparable à celui des tombes des Bâtiments²⁷. Cet ensemble ne dépare-

rait pas dans un contexte Cortaillod, nous l'attribuerons au Néolithique moyen sans plus de précisions pour l'instant.

Les trois outils polis en serpentine confirment l'appartenance culturelle des objets en pierre taillée au Néolithique moyen. Ces trois haches possèdent une section ovale. des bords presque rectilignes et convergeant vers un talon pointu (du moins pour les deux pièces complètes), toute la surface a été piquetée et le polissage s'étend sur près de la moitié de chaque face. De tels caractères se retrouvent fréquemment dans des objets en roche verte issus de sites Néolithique moyen, aussi bien dans le Valais que sur les bords du Léman. Rappelons encore la découverte d'un tesson de céramique sans élément typologique, mais dont la pâte et le traitement de la surface le font se rapprocher du matériel céramique récolté sur la fouille de Saint-Léonard Sur-le-Grand Pré.

Les perles de grémil bleu représentent, à notre connaissance, une trouvaille originale pour cette période. Le grémil bleu (lithospermum purpureo-coeruleum L.) est une plante herbacée, fréquente dans les stations sèches, de pentes chaudes et sur sols fins; on le trouve sur l'étage collinéen, parfois jusqu'à montagnard²⁸. Les collines de Saint-Léonard devaient fournir en abondance la matière première pour la fabrication de ces perles. La perforation était obtenue par abrasion des extrémités pointues de la graine et enlèvement de la matière tendre intérieure. Nous voyons dans ces objets une particularité valaisanne de la tradition de parure funéraire, exprimée ailleurs par des perles et pendeloques en coquillages marins (dentales, colombelles, bivalves, etc.).

Il convient pourtant de relever une apparente contradiction entre la richesse des tombes en matériel lithique et l'absence de tout objet de parure importé, les perles en grémil bleu devaient représenter une valeur modeste étant de production très probablement locale. L'absence de coquillages méditerranéens signale peut-être un relatif isolement du groupe humain dont les représentants sont inhumés dans les tombes des Bâtiments; une fois encore cette remarque doit être considérée avec prudence, étant donné le faible nombre de tombes étudiées.

Attribution culturelle et datation

Comme nous l'avons dit plus haut, tous les éléments typologiques issus du mobilier funéraire, le type de construction des tombes, le mode d'inhumation des défunts, toutes les observations de terrain nous portent à attribuer cette nécropole au Néolithique moyen. Reste à savoir quelle pourrait être la situation de cet ensemble par rapport aux autres nécropoles valaisannes de type Chamblandes et, surtout, sa relation avec l'habitat proche de Sur-le-Grand Pré. Les ossements récoltés dans les coffres ne contiennent pas assez de collagène pour permettre une datation par le carbone 14 (lessivage par les eaux d'infiltration), tandis que les échantillons des deux foyers n'ont livré que des cendres, impropres à toute analyse.

Nous en sommes donc réduits à proposer d'attribuer les tombes de Saint-Léonard au Néolithique moyen II, par rapprochement avec le site du Grand Pré, seul habitat Néolithique moyen connu dans les abords immédiats de la nécropole.

Rituel funéraire

Le mode d'inhumation des individus déposés dans les trois tombes des Bâtiments présente des traits communs à la plupart des tombes Chamblandes du Valais et du Bassin lémanique, pourtant certaines observations relatives au rituel funéraire sont tout à fait originales dans ce cadre culturel et géographique.

Nombre d'individus par tombe et position des squelettes: Chacune des trois tombes étudiées a été utilisée au cours de plusieurs phases d'inhumation; les dépôts des cadavres ont été pratiqués en deux, trois ou quatre temps pour les quatre individus de la tombe 1, probablement en trois fois pour les trois squelettes retrouvés dans la tombe 2 et en deux opérations distinctes pour la tombe 3, soit tout d'abord les os incinérés des trois premiers occupants et ensuite le squelette incomplet du quatrième individu. La position des individus est sensiblement la même pour tous les squelettes étant encore en connexion anatomique, c'est-à-dire en position repliée, sur le côté gauche, avec, en général, les membres inférieurs à proximité et dans l'axe de la dalle sud.

L'ordre de dépôt des défunts en fonction de leur âge ou de leur sexe ne semble pas significatif d'une règle évidente. Pour la tombe 1, nous avons tout d'abord un jeune homme, suivi d'une femme adulte, puis d'une autre femme plus âgée et enfin d'un homme adulte. Dans la tombe 2 nous constatons une première inhumation d'une femme adulte, relativement jeune, puis celle d'un enfant d'un peu plus d'un an et, finalement, celle d'un homme adulte. La tombe 3 comporte, parmi les restes incinérés retrouvés sur le fond du coffre, un homme et une femme d'âge indéterminé et un enfant de 10 - 12 ans: par la suite, une partie du squelette d'un enfant de 10 ans environ a été déposée.

Relation entre le mobilier funéraire et les individus inhumés: Parmi les objets déposés avec les défunts dans les tombes, nous pouvons distinguer d'une part les outils en pierre ainsi que les perles en grémil bleu et, d'autre part, les restes d'ossements animaux présents dans chaque sépulture. La seule concordance à relever entre le mobilier funéraire et les individus inhumés est la présence simultanée dans les tombes 1 et

2 d'un seul homme adulte associé chaque fois à un ensemble de 7 pointes de flèches, une hache polie et une parure de perles en grémil bleu. Evidemment, il est impossible de postuler que les pointes de flèches appartiennent à la même inhumation et encore moins au seul squelette masculin et adulte de ces cistes. Dans chaque tombe, une hache en serpentine (un fragment pour la tombe 3) a été déposée; sa position et son orientation ne sont pas constantes d'une sépulture à l'autre, il est impossible d'affirmer à quel individu ces haches sont chaque fois associées. Enfin, la trouvaille d'un tesson de céramique est limitée à la tombe 3; rappelons que quelques-unes des tombes du cimetière de Collombey Barmaz I et II ont livré, elles aussi, quelques fragments de céramique à raison d'un tesson par ciste²⁹.

Chacune des tombes de Saint-Léonard a livré quelques ossements animaux, dont nous attribuerons la présence à un rituel funéraire. Il s'agit: pour la tombe 1, d'un fragment de côte de bovidé; pour la tombe 2, de quelques ossements d'oiseaux, concentrés à la hauteur des jambes des défunts adultes, tandis que la tombe 3 comportait un fragment de mandibule de mouton et un métacarpe d'ours brun. A nouveau, cette coutume se retrouve dans les sites de Barmaz I et II, il est néanmoins difficile de proposer une interprétation de ce rituel.

Rituel d'incinération des cadavres: La présence des ossements incinérés, retrouvés dans le fond de la tombe 3, constitue certainement la particularité la plus remarquable de cet ensemble funéraire. Une telle pratique n'est pas, à notre connaissance, attestée dans un autre cimetière de type Chamblandes.

Rappelons brièvement la reconstitution des opérations liées à ces incinérations. Les 3 cadavres ont tout d'abord été laissés dans un dépôt temporaire (dans un coffre, en pleine terre ou à l'air libre?) puis, lorsque les os étaient décharnés et secs, ils étaient exhumés et calcinés sur un foyer important (plus de 660°C). Les débris d'os carbonisés étaient ensuite récoltés et dispersés sur le fond de la tombe. C'est vraisemblablement à ce moment qu'il faut attribuer le dépôt de la pointe de flèche en silex, elle aussi brûlée. Par la suite, les fragments d'un nouveau cadavre, cette fois ni incinérés ni en connexion anatomique, ont été déposés sur les restes brûlés.

L'étude anthropologique des individus non incinérés a été réalisée par Evelyne Leemans, dans le cadre d'un travail de diplôme présenté au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève (Leemans 1985). L'analyse anthropologique des ossements incinérés de la tombe 3 a été effectuée par Christian Simon du Département d'Anthropologie; l'étude de la pathologie des squelettes est due à Christiane Kramar (Département d'Anthropologie et Institut de Morphologie); l'analyse biophysique des restes incinérés de la tombe 3 a été exécutée par Alberto Susini et Charles-Albert Baud à l'Institut de Morphologie du Centre médical universitaire de Ge-

P. Corboud, Ayent, Zampon-Noale. In: Le Valais avant l'histoire. Catalogue d'exposition (Sion 1986) pp. 270–273.

M.-R. Sauter, La station néolithique et proto-historique de »Sur-le-Grand-Pré« à Saint-Léonard (district Sierre, Valais). Note préliminaire. Arch. suisses d'Anthrop. gén. 22, 1957, pp. 139-149. - M. David, Saint-Léonard, Sur-le-Grand Pré. In: Le Valais avant l'histoire. Catalogue d'exposition (Sion 1986) pp.

P. Corboud, La roche gravée de St-Léonard VS. AS 1, 1978, pp. 3–13, et, Saint-Léonard, Crête des Barmes. In: Le Valais avant l'histoire. Catalogue d'exposition (Sion 1986) pp. 286-291.

L. Chaix, La faune néolithique du Valais, Suisse. Thèse Université de Genève (Doc. Département d'Anthrop. 3, 1976).

Les travaux de terrain ont duré, respectivement pour chacune des tombes, 3, 5 et 10 jours. Les personnes suivantes ont participé à ces recherches: Chantal Bernasconi, Michèle Blumental, Jean-Blaise Gardiol, Henry Peter et Pierre Corboud.

C. Kramar, M.-R. Sauter, D. Weidmann, La nécropole néolithique de Corseaux-sur-Vevey. AS 1, 1978, pp. 51-54.

G. Acsàdi, J. Nemeskéri, History of human life span and mortality (Budapest 1970).

D.R. Brothwell, Digging up bones (Oxford

Voir note 7.

C. Masset, Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Thèse Université de Paris VII (1982). Voir note 7.

Voir note 10

Voir note 10.

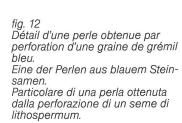
R. Menk, C. Simon, C. Kramar, Morphologie, paléodémographie et paléopathologie des hommes des tombes en ciste (Néolithique moyen valaisan). Bull. d'Etudes Préhistoriques Alpines (Aoste) 17, 1987, pp. 47–92.

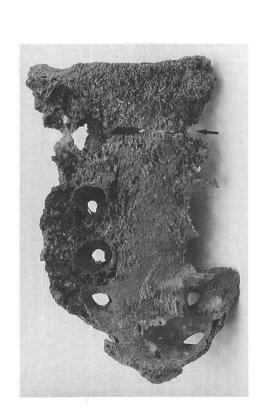
Manouvrier, La détermination de la taille d'après les grands os des membres. Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris 4, 1893, pp. 347-402.

G. Olivier, Pratique anthropologique (Paris

A. Telkkä, A. Palkama, P. Virtama, Prediction of stature from radiographs of long bones in children. Journ. of Forensic Sc. (Chicago) 7, 1962, pp. 474–479. Voir note 15.

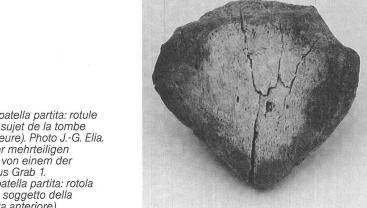
Les analyses seront publiées dans: A. Susini, Ch.-A. Baud, H.J. Tochon-Danguy, Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains. Actes des 3èmes Journées anthropologiques de Valbonne, mai 1986, Notes et Monographie Technique No 24, Paris (à paraître).





3 mm

Sacralisation d'une vertèbre lombaire (flèche), sujet 1D (vue antérieure). Photo J.-G. Elia. Verwachsener Lendenwirbel. Sacralizzazione di una vertebra Iombare (freccia), soggetto 1D (vista anteriore).



Exemple de patella partita: rotule gauche d'un sujet de la tombe 1 (vue antérieure). Photo J.-G. Elia. Beispiel einer mehrteiligen Kniescheibe von einem der Individuen aus Grab 1. Esempio di patella partita: rotola sinistra di un soggetto della tomba 1 (vista anteriore).

¹⁹ Ch.-A. Baud, A. Susini, A. Wetz, Microstructural alterations in burned bones from a neolithic tomb. VI European meeting of the paleopathology association (à paraître 1988).

²⁰ Cf. Susini, Baud, Tochon-Danguy (note 18). ²¹ Ch.-A. Baud, A. Gallay, A. Susini, H.J. Tochon-Danguy, L'homme préhistorique incinérait-il ses morts? In: Le Valais avant l'histoire. Catalogue d'exposition (Sion 1986) pp.

²² La femme 1C de la tombe 1 et les sujets des

tombes 2 et 3.

R.P. Mensforth, C.O. Lovejoy, J.W. Lallo, G.J. Armelagos, The role of constitutional factors, diet, and infectious disease in the etiology of porotic hyperostosis and periosteal reactions in prehistoric infants and children. Medical Anthropology 2, 1978, pp. 1–59.

A.C. Berry, R.J. Berry, Epigenetic variation in

the human cranium. Journ. Anat. 101, 1967, pp.

361 - 379.²⁵ Voir note 13.

²⁶ Pour la taille du cristal de roche voir M.-R. Sauter, A. Gallay, L. Chaix, Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais. ASSPA 56, 1971, pp. 17-76.

²⁷ M.-R. Sauter, Sur une industrie en cristal de roche dans le Valais néolithique. Arch. suisses d'Anthrop. gén. 24, 1959, pp. 18–44.

²⁸ Détermination et renseignements aimablement fournis par Pierre Hainard (Département de Biologie végétale de l'Université de Genève).

²⁹ M.-R. Sauter, Le site préhistorique de la Barmaz sur Collombey (Monthey, Valais). Nouveaux résultats. Ur-Schweiz 11, 1947, pp. 49–52. – A. Gallay, Collombey-Muraz, Barmaz l et II. In: Le Valais avant l'histoire. Catalogue d'exposition (Sion 1986) pp. 184–191.

Drei neolithische Steinkistengräber vom Typ Chamblandes in Saint-Léonard VS

Die drei zwischen 1975 und 1977 untersuchten Steinkisten zeigen gegenüber den bisher im Wallis bekannten mittelneolithischen Gräbern Besonderheiten: reiche Grabausstattung, u.a. Klingen und Pfeilspitzen aus Silex und Bergkristall, Äxte und Pfeilspitzen aus Grüngestein sowie Perle aus blauem Steinsamen.

Jedes Grab enthielt drei bis vier Bestattungen, ausserdem lagen in einem Grab die Reste von drei kremierten Individuen. Zwischen den Gräbern fanden sich wohl ältere Herdstellen.

Die Gräber scheinen Teil einer grösseren Nekropole zu sein, doch kann diese zur Zeit nicht weiter untersucht werden. Das archäologische Material und die Nähe zum Fundplatz »Sur-le-Grand Pré« machen eine Zuweisung ins mittlere Neolithikum wahrscheinlich (Mittelneolithikum II, sog. Saint-Léonard-Phase).

Tre tombe neolitiche di tipo Chamblandes a Saint-Léonard VS

Le tre tombe a cofano di cista di tipo Chamblandes studiate a Saint-Léonard, fra il 1975 ed il 1977, presentano elementi originali rispetto alle altre tombe del Neolitico medio scoperte fino a oggi nel Vallese. Il loro interesse consiste soprattutto nella richezza del corredo rinvenuto: lamine e punte di frecce di selce e di guarzo, ascie e punte di frecce di roccia verde e perle di seme di lithospermum.

Ogni tomba conteneva tre o quattro sepolture. I resti di tre individui cremati sono stati ritrovati in uno dei cofani; inoltre, tra le tombe, si note la presenza di due focolari, probabilmente anteriori alle stesse.

Questo complesso sembra far parte di una necropoli più ampia, ma la localizzazione della scoperta ne impedisce per il momento l'estensione della ricerca. Il corredo rinvenuto e la prossimità di questo sito con quello della collina di Sur-le-Grand Pré ci incitano ad attribuirlo al Neolitico medio II, fase di »Saint-Léonard«.